

Attribution de temps

L'Orateur suppléant (M. McCain): Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 5 h 48.)

● (2000)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE**LE TEMPS CONSACRÉ À L'ÉTUDE DU BILL C-20 EN COMITÉ PLÉNIER**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Baker (Nepean-Carleton):

Que, pour le bill C-20, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu afin d'accorder un crédit d'impôt à l'intérêt hypothécaire et à l'impôt foncier, un jour de séance soit alloué à l'étude du bill en comité plénier; et

Que, quinze minutes avant l'expiration du temps réservé à l'étude des mesures d'initiative gouvernementale ce jour-là, toutes délibérations soient interrompues, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre, et toutes motions nécessaires pour mettre fin à l'étape de l'étude en comité plénier soient mises aux voix sur-le-champ et successivement, sans autre débat ni amendement.

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je continue mes remarques commencées avant l'ajournement à six heures au sujet de la motion présentée par le ministre visant à limiter le temps de discussion sur le bill C-20. Eh bien, à mon avis, monsieur l'Orateur, si tous les députés de la Chambre veulent être sérieux, je crois que la discussion sur ce bill a assez duré. Il s'agit d'un bill de deux articles, le premier se rapporte au principe du bill et le deuxième détermine les réductions d'impôt proposées par le ministère.

Il faut être sérieux après tout, après sept jours de discussion et autant d'orateurs qui sont passés durant ces sept jours, juste du côté de l'opposition officielle plus de 25 orateurs ont pris la parole. Je crois qu'ils ont eu le temps, monsieur l'Orateur, de donner la ligne de pensée de leur parti, tout comme ceux de leurs collègues, les libéraux, qui ont voté en 2^e lecture avec nous sur ce bill. Je crois qu'ils sont d'accord aussi avec nous sur ce bill. Je pense que beaucoup de gens nous écoutent ce soir. Beaucoup de pères de famille attendent ce bill pour essayer d'alléger un peu les intérêts en retard à cause de la hausse permanente des intérêts.

Nous avons nous-mêmes discuté de ce bill. Les députés du parti au pouvoir, ainsi que les néo-démocrates ont eu la chance de présenter des amendements à ce bill. J'écoutais encore cet après-midi les néo-démocrates ou l'opposition officielle dire: Eh bien, nos amendements n'ont pu être acceptés. Ils le savaient d'avance, monsieur l'Orateur, parce qu'on nous a avertis. Le ministre a averti la Chambre qu'il ne pouvait pas accepter d'amendements visant à augmenter le budget. D'ail-

[M. Jarvis.]

leurs, c'est la loi usuelle, un amendement qui oblige le ministère à augmenter le budget n'est pas acceptable. C'est un bill de finance et ce n'est pas acceptable. C'est pour cela que le ministre a dit tout simplement qu'il allait étudier à nouveau ces amendements-là et qu'après Noël il sera toujours possible de revenir sur ce bill.

Si tout le monde veut être sincère et cesser de jouer à la politique, il est temps ce soir de poser un geste sérieux devant la population, le geste dont les gens s'attendent d'hommes sérieux, élus pour venir au moins alléger un peu leurs problèmes. On a dit au cours des débats que ce bill-là n'avait pas eu d'extension, qu'il était considéré comme trop restrictif. D'autres ont dit qu'il était trop extravagant. C'est merveilleux quand on est assis et qu'on écoute les discours.

Monsieur l'Orateur, ce soir puisqu'il me reste à peine trois minutes, j'en profite pour faire appel aux gens sérieux. Comme le dirait votre chef, cessez les folies pour une fois, essayez de penser sérieusement. Pour nous du Parti Crédit Social du Canada, nous trouvons premièrement que cela a assez duré et, deuxièmement, que ce bill est une priorité. On nous a écoutés au cours des discours. Nous voulons depuis des années un tel bill, monsieur l'Orateur, et nous pressons ce soir le ministre à agir au plus vite avant qu'il ne se décourage. Pour la première fois, monsieur l'Orateur, nous assistons en cette Chambre à l'acceptation du principe de base du Parti Crédit Social du Canada dans le domaine de l'habitation.

On peut applaudir, parce que cela est vrai. On n'a jamais voulu entendre les réformes du Crédit social sur l'habitation. Les députés de l'opposition croient que le Crédit social, c'est une question de piastres et de monnaie. Ce n'est pas cela du tout. Lisons donc les réformes du Crédit social. C'est toute une réforme sociale. La réforme monétaire n'est qu'à un millièmme des réformes du Crédit social, une réforme sociale qui met les richesses du pays au service des personnes humaines au lieu de faire empocher aux milliardaires, comme vous le faites vous autres, comme vous le faites! Eh bien, c'est la première fois, monsieur l'Orateur, qu'un bill va nous aider un peu.

Depuis vingt ans on demande de donner aux propriétaires de maisons unifamiliales le même avantage que l'on donne aux gros propriétaires de maisons à logements multiples. On le demande depuis longtemps. Pas un gouvernement antérieur n'a osé. Ce soir, parce que le parti au pouvoir présente un petit amendement, je le répète, mais au moins, c'est une porte ouverte. C'est pour cette raison ce soir que nous pressons le ministre à agir par tous les moyens pour que ce bill soit accepté avant Noël, afin de faire au moins un gros cadeau aux pères de famille au Jour de l'An. Les gens attendent cela. Des millions de pères de famille, de jeunes ménages attendent cela.

● (2010)

M. l'Orateur adjoint: Comme il est 8 h 10 du soir, les deux heures prévues pour l'étude de la motion dont la Chambre est maintenant saisie, en conformité des dispositions de l'article 75C du Règlement, sont écoulées. Conformément aux dispositions de cet article, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix toutes les questions nécessaires en vue de disposer de la motion.